

lorsque les Iroquois, renversant la porte du fort, y entrent en foule, et voient fondre sur eux le petit nombre de Français qui restaient encore. L'épée d'une main, le couteau de l'autre, ces braves jeunes gens frappent de toutes parts avec une telle ardeur que l'ennemi perdit jusqu'à la pensée de faire des prisonniers, afin de se défaire au plus vite de ce petit nombre de combattants qui en mourant les menaçaient d'une destruction générale, s'ils ne se hâtaient de les exterminer.

Effrayés de cette résistance, les Iroquois se retirèrent au plus tôt, et toute la colonie fut sauvée.

Nous avons retrouvé, dans les minutes du greffe de Montréal, le testament de la plupart de ces braves, passé le 16 avril 1660. Une clause entre autres se lit comme suit :

“ Désirant aller en parti de guerre avec le Sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de ma personne dans ce voyage, j'institue, en cas de mort, un héritier universel de tous mes biens, à la charge de faire célébrer, dans la paroisse de Ville-Marie, quatre grand'messes et d'autres pour le repos de mon âme.”

Compagnons de Dollard des Ormeaux : Jacques Brassier, âgé de 25 ans ; Jean Tavernier *dit* La Hochetière, 28 ans ; Nicolas Tillemont, 25 ans ; Laurent Hébert *dit* Larivière, 27 ans ; Alonie DeLestres, 31 ans ; Nicolas Josselin, 25 ans ; Robert Jurée, 24 ans ; Jacques Boisseau, 23 ans ; Louis Martin, 21 ans ; Christophe Augier *dit* Desjardins, 26 ans ; Etienne Robin *dit* Desforgés, 27 ans ; Jean Valets, 27 ans ; Etienne Doussin, sieur de Ste-Cécise, 30 ans ; Jean Lecompte, 26 ans ; Simon Guenet, 25 ans ; François Cusson *dit* Pilote, 24 ans.

Nicolas Duval, Mathurin Soulard et Blaise Juillet avaient péri dès le début de l'expédition le 19 avril 1660.

Mgr CYPRIEN TANGUAY